

Gants de protection contre les risques mécaniques

Numéro de référence : EN 388 : 1994

Statut : Norme européenne

Portée : Cette norme s'applique aux gants de protection contre les risques physiques et mécaniques. Cette norme définit les exigences de résistance à l'abrasion, à la perforation, à la déchirure et à la coupure.

Remarque : Cette norme ne s'applique pas aux gants antivibrations.

CONTENU

Exigences générales :

Les gants de protection doivent satisfaire aux exigences de la norme EN 420 concernant:

- principes de conception
- fabrication
- innocuité
- confort et efficacité

Tailles : Selon EN 420

Exigences mécaniques :

Des niveaux de performances sont donnés pour chacune des propriétés de résistance à l'abrasion, à la déchirure, à la coupure et à la perforation.

Ces niveaux de performances indiquent que les exigences minimales pour chacune des propriétés ont été atteintes.

méthode d'essai	niveau 1	niveau 2	niveau 3	niveau 4	niveau 5
résistance à l'abrasion (nombre de cycles)	100	500	2000	8000	---
résistance à la coupure (index)	1.2	2.5	5	10	20
résistance à la déchirure (Newton)	10	25	50	75	---
résistance à la perforation (Newton)	20	60	100	150	---

Si nécessaire, les informations sont données sur :

- la résistance à la coupure par impact
- propriété électrostatique : résistance électrique de $10^6 \Omega$ à $10^9 \Omega$.

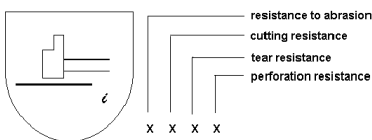
Marquage :

Selon EN 420 : Voir aussi pictogrammes

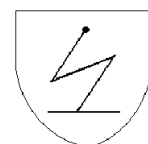
Pictogrammes :

Remarque :

1. Pour les propriétés de résistance à la coupure par impact et de l'électricité statique des pictogrammes spéciaux sont utilisés.
2. Quant le niveau de performance est inférieure à 1, un zéro doit être indiqué.



Protection contre la coupure par impact



Protection contre l'électricité statique

Information concernant l'utilisateur : Selon EN 420